

Bulletin d'information N°3



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Le Rapport sur le développement humain 2014 : les inégalités de genre continuent de constituer un frein au développement du Maroc

Le Programme des Nations-Unis pour le développement a publié le 30 juillet à Tokyo son Rapport sur le Développement humain 2014, intitulé *Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*.

Publié depuis 1990, le Rapport dresse annuellement un état des lieux des progrès en matière de développement humain à travers le monde. L'édition 2014 a l'ambition de renforcer la résilience des populations et des personnes vulnérables. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,617, le Maroc se classe à la 129^{ème} position mondiale. Le pays gagne deux places par rapport au classement précédent mais se caractérise toujours par des durées de scolarisation faibles (4,4 ans en moyenne) et un Revenu National Brut par habitant qui le classe dans la catégorie des pays au développement humain moyen.

Sur le plan de l'égalité entre hommes et femmes, le Maroc se classe 92^{ème} sur l'**indice d'inégalité de genre** avec un indice de 0,460, en recul par rapport à son précédent indice de 0,444. Cet indice mesure

Rapport sur le
développement humain 2014
Pérenniser le progrès humain :
réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience



le manque à gagner en termes de développement en raison des inégalités entre hommes et femmes. Ce résultat s'explique notamment par une faible représentation des femmes dans la vie politique et un taux de fécondité des adolescentes encore très fort (35,8 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans). A titre de comparaison, la Tunisie affiche un indice de 0,265 et se classe 48^{ème} à l'échelle mondiale.

L'indice de développement de genre, qui correspond à une mesure désagrégée entre les sexes de l'IDH, met, quant à lui, en lumière les inégalités scolaires et économiques auxquelles font faces les femmes et les filles marocaines. Le Maroc occupe dans ce classement la 132^{ème} position mondiale avec un indice de 0,828, miné par des durées de scolarisation deux fois inférieures pour les filles et un Revenu National Brut des femmes en moyenne trois fois inférieur aux hommes. Ainsi, la différence d'IDH entre femmes et hommes, 0,545 contre 0,658, illustre la forte persistance d'inégalité entre les hommes et les femmes au Maroc.

Rapport sur le développement humain 2014

Page 1

Campagne de sensibilisation
HeForShe

Page 2

Lutte contre le mariage
des mineurs
Caravane Zainaba

Page 3

Engendering Cities:
Designing Sustainable
and Inclusive Urban
Environments for All

Page 4

Table ronde
La traite des personnes
au Maroc

Page 5

Le genre et le
développement durable
Les femmes semencières

Page 6

Lancement de la campagne HeForShe

En vue de la commémoration du 20^{ème} anniversaire de la quatrième Conférence mondiale des femmes à Beijing, la campagne [HeForShe](#) a été lancée le 20 Septembre 2014 avec le discours de l'ambassadrice de bonne volonté de l'ONU Femmes, Emma Watson, à l'Assemblée Générale des Nations-Unies.



« Le Programme d'action de Beijing n'a pas encore honoré sa promesse aux femmes et aux filles », a déclaré Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU Femmes au moment du lancement de la campagne. « Notre objectif est clair: renouvellement des engagements, renforcement des mesures et augmentation des ressources pour instaurer l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les droits fondamentaux des femmes et des filles ».

Cette campagne vise à mettre en avant les évolutions en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes depuis l'adoption de la Déclaration de Beijing de 1995 et son Programme d'action, et l'importance de l'autonomisation des femmes pour une croissance économique inclusive, la cohésion sociale, la justice sociale, l'équilibre environnemental, mais également de souligner les inégalités persistantes. L'objectif est d'obtenir, en 12 mois, un milliard de signature d'hommes qui contribuent à la lutte contre les inégalités de genre, afin d'affirmer que les droits humains des femmes et des filles est un combat solidaire partagé par tous*.

La commémoration formelle du 20^e anniversaire se déroulera au cours de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW) qui examinera les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing. Cet examen sera basé sur les rapports que les Commissions Régionales des Nations Unies consolident pour chaque région. L'état d'avancement pour le cas du Maroc sera reporté dans le Rapport de la Commission économique et Sociale de l'Asie occidentale (ESCAW) pour les Etats arabes. Une réunion de haut niveau est également prévue pour septembre 2015, durant l'Assemblée Générale des Nations Unies.



*Au Maroc, seulement 155 hommes ont rejoint la campagne HeforShe à ce jour, aidez-nous à mobiliser plus de marocains pour cette cause, rejoignez ce mouvement et partagez ce lien avec les hommes de votre entourage: <http://www.heforshe.org/fr/>

Caravane Zainaba 2014 contre le mariage des mineures

Onze douars des communes Ait Hamz, Ait Yahya, Anmzi, Tighriste, Taghirachte, Imilchil et Ait Abdi de la région de Midelt ont accueilli, entre le 19 et le 30 août 2014, la caravane Zainaba contre le mariage des mineures, organisée par la Fondation YTTO, en partenariat avec l'ONU Femmes et l'UNICEF.

Cette caravane fait suite à celles réalisées à Azilal en 2008 et à Imilchil en 2010, et s'inscrit dans le cadre du suivi de l'évolution du taux de mariage des mineures dans cette région du Maroc afin de mesurer l'impact des campagnes de sensibilisation sur la situation des femmes et des filles.

La Fondation YTTO, partenaire du projet « Observatoire genre et gouvernance démocratique », a constaté cette année que les mariages des mineurs persiste.

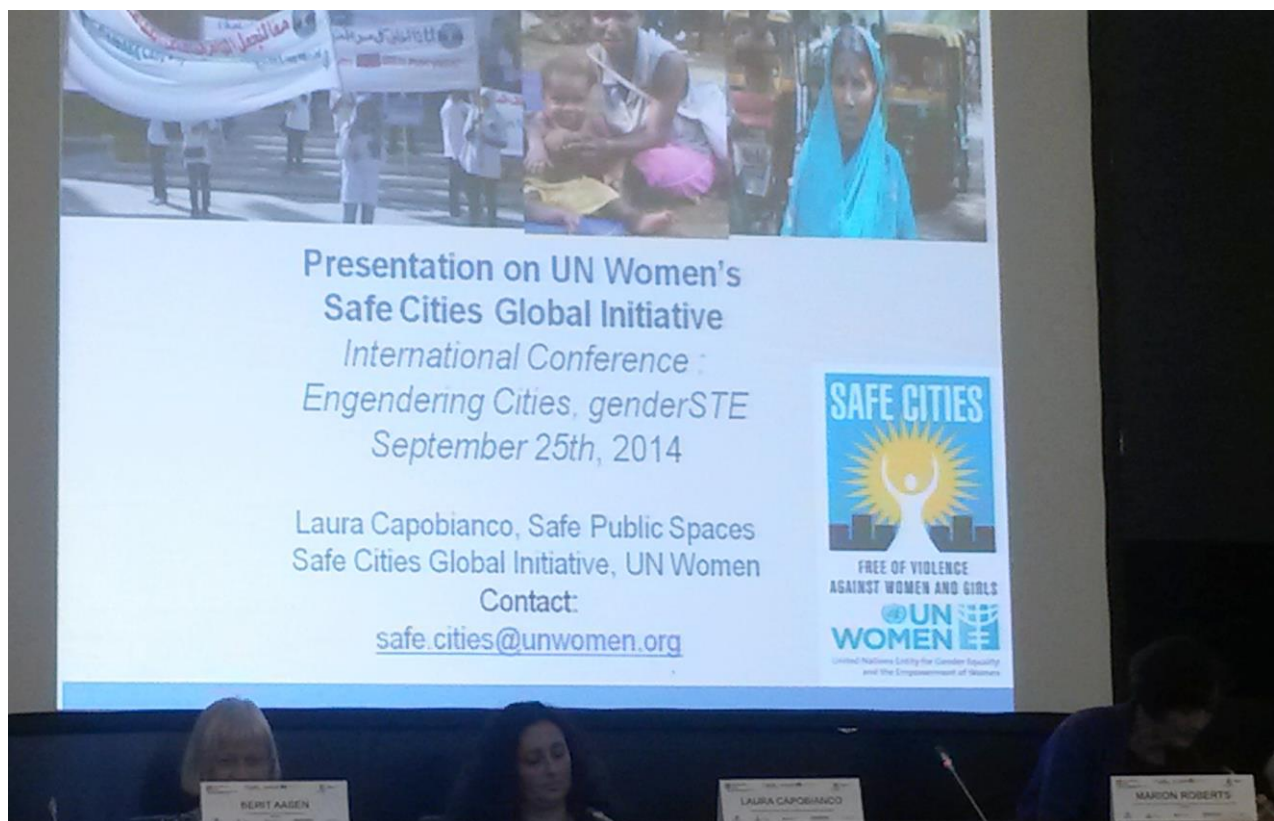
L'enclavement et l'absence des écoles et des internats pour accueillir les filles après l'école primaire sont parmi les principales raisons de ce phénomène, qui constitue une violation des droits des femmes et des filles.

La caravane 2014 a permis d'éviter le mariage de trois petites filles de 10, 12 et 13 ans qui ont été parrainées par la Fondation YTTO afin de leur permettre de poursuivre leurs études.



Conférence internationale « Engendering Cities: Design in Sustainable and Inclusive Urban Environments for All »

Le Bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb a participé les 26 et 27 septembre à la conférence internationale "Engendering Cities: Designing Sustainable and Inclusive Urban Environments for All". Cette conférence, qui a réuni 150 participant(e)s de 50 pays, était organisée par EU Cost GenderSTE, réseau d'experts et de décideurs dédiés à la promotion d'une représentation plus juste et d'une meilleure intégration de l'analyse de genre dans la recherche et l'innovation. La participation de l'ONU Femmes a permis de présenter l'initiative mondiale Safe Cities qui vise à créer des villes sûres par la réduction de la violence à l'égard des femmes dans les espaces publics. Cette initiative est aujourd'hui développée dans plusieurs villes dans le monde, dont Marrakech.



Le projet « Marrakech, ville sûre et amie de toutes et tous », mené en collaboration avec UNICEF et UN Habitat, est mis en œuvre depuis 2012 en partenariat avec le Conseil de la Ville, la Wilaya, et avec l'appui de la coopération espagnole. Lors de la conférence, une présentation spécifique a été délivrée sur le mapping de l'accès et l'utilisation des téléphones mobiles par les femmes et les filles pour documenter, prévenir et répondre au harcèlement sexuel et à la violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces publics urbains. Cette étude, récemment réalisée à Marrakech, apporte des pistes de réponses programmatiques à la réponse aux violences faites aux femmes et aux filles dans les villes et permettra à ONU Femmes et à ses partenaires de planifier des activités explorant les nouvelles technologies comme moyen de réduire les violences.

Organisation d'une table ronde sur la traite des personnes dans le cadre du Groupe Thématique Genre

Une table ronde sur la traite des personnes a été organisée le 30 septembre par le bureau de l'OIM au Maroc dans le cadre des activités du Groupe Thématique Genre des Nations Unies présidé par l'ONU Femmes.

Cette table ronde, à laquelle ont participé 25 représentant(e)s des différentes agences (OIM, UNHCR, OMS, ONU Femmes, BCR, PNUD, UNV, UNESCO, UNICEF, ONUSIDA, CEA, UNFPA), a principalement contribué au renforcement des capacités des membres du GTG sur la question de la traite des personnes, et notamment des femmes, au Maroc et ailleurs.

La table ronde a permis de présenter les résultats du « Rapport 2014 sur la traite des êtres humains », élaboré par le département d'Etat américain en se référant aux normes relatives à la protection des victimes. Cette table ronde a également permis de présenter les concepts clés relatifs à la traite et au trafic des personnes ainsi que la situation de demande d'asile pour des personnes victimes de traite au Maroc.



Par ailleurs, quelques séquences d'une vidéo portant sur la traite des femmes au Nigéria et en Italie ont été visionnées. Cette session a été suivie par des travaux de groupes, qui ont permis d'étudier des cas pratiques sur la traite de personnes.

La séance a été clôturée par M. Anke Strauss, Chef de mission au bureau de l'OIM au Maroc, qui a souligné les défis actuels du pays ainsi que les efforts déployés sur le plan juridique, et spécifiquement en ce qui concerne le projet de loi sur la traite.

La traite des personnes est définie par l'article 3 du Protocole de Palerme en tant que:

- (a) L'expression "traite des personnes" désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.
- (b) Le consentement d'une victime de la traite des personnes à l'exploitation envisagée, telle qu'énoncée à l'alinéa a) du présent article, est indifférent lorsque quelconque des moyens énoncés à l'alinéa a) a été utilisé;
- (c) Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés à l'alinéa a) du présent article;
- (d) Le terme "enfant" désigne toute personne âgée de moins de 18 ans.

Autonomisation des Femmes et Développement Durable : La place des semences dans l'agroécologie

Dans le cadre du projet **Appui aux femmes semencières pour un développement égalitaire, solidaire et durable**, une formation organisée conjointement par l'ONU Femmes, et Terre et Humanisme Maroc s'est tenue du 28 au 31 août 2014, dans la province d'El Jadida. Cette rencontre, s'est distinguée notamment par la présence des partenaires nationaux représentant l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, l'Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs, l'Institut National de Recherche Agricole, et la Faculté des Sciences et Techniques de Settat.



La session de formation des participant(e)s

La formation a permis aux participants/es de 1) prendre connaissance de la place de la végétation au sein de l'écosystème naturel, 2) d'appréhender la notion de biodiversité, 3) de connaître les caractéristiques des sols et les notions de fertilité ainsi que le droit de propriété et d'utilisation des terres, 5) de découvrir les bases écologiques et technologiques pour le choix et la valorisation du matériel végétal local, et enfin 6) de promouvoir des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles.



Une visite de terrain a également été organisée au Centre de Production des Semences Pastorales de Khmiss Mtouh (à 60 Km au Sud d'Eljadida). Elle a permis aux participant(e)s de suivre toutes les étapes de conservation des semences depuis la production, le nettoyage, le séchage, les tests de germination, jusqu'au stockage dans les banques de gènes froides.

Le projet **Appui aux femmes semencières pour un développement égalitaire, solidaire et durable**, mené avec le soutien du Gouvernement français, vise à **appuyer l'autonomisation économique** des femmes paysannes vulnérables, tout en veillant à la **préservation de l'environnement** et de la **biodiversité**. Dans le cadre de cette initiative, l'ONU Femmes appuie le renforcement des capacités des femmes rurales à s'organiser en associations pour plus de visibilité et de reconnaissance de leur apport dans les circuits des semences et dans l'économie agroécologique, que la mise en place de banques de semences locales et leur gestion.